

VENTES A L'ENCAIN.

VENTES A L'ENCAIN.

VENTES A L'ENCAIN.

VENTES A L'ENCAIN.

VENTES A L'ENCAIN.

VENTES A L'ENCAIN.

VENTES A L'ENCAIN.

Geo. St. Paul.

ANNONCE JUDICIAIRE.

DOUVES, DOUVES, DOUVES.

BARILS, BARILS, BARILS.

VENTE DE RECEVEUR

-DE LA-

"National Manufacturing and Package Company".

MARDI, LE 30 OCT. 1906,

A 10:30 HEURES A. M.,

SUR LES LIEUX,

RUE DE CHARTRRES, entre les RUES MONTEGUT et CLORVET.

Moutils pour Douves de Haut Grade

Les douves de haut grade fabriquées par la "National Manufacturing and Package Company"...

Danziger & Tessier

Jas. A. Brennan.

ANNONCES JUDICIAIRES.

Cottage Double, 2813 rue Duvaline.

Entre les rues Dupré et White

Successeur de Mme Joseph G. Schaffer.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Or-

léans, Division C, No 79,454.

Il sera vendu à enchères publiques, MARDI,

le 6 novembre 1906, à midi, à la Cour

Supérieure des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne,

par JAS. A. BRENNAN, Encanteur, bureau

713 rue Canal, en vertu de son pouvoir

à un jugement rendu et signé le 3 octobre

1906 par l'Hon. W. B. Somerville, juge de la

Cour Civile de District pour la paroisse d'Or-

léans, Division C, au sujet de la succession

de la défunte Mlle Marie-Anne L. Gaudin,

épouse de M. J. Gaudin, décédée le 11 juin 1889.

Le lot 1, consistant en un terrain de 1212

pièces de terre avec les bâtiments et amé-

liations qui s'y trouvent, est, situate dans

la deuxième division de cette ville, dans

l'ancien lot 3, entre les rues Duvaline, De-

gré et Oak, carré ou lot 377, désigné

comme lot 3 et 4, sur un plan de D. E.

Burgess, architecte, daté du 15 mai 1889.

Le lot 2, consistant en un terrain de 1212

pièces de terre avec les bâtiments et amé-

liations qui s'y trouvent, est, situate dans

la deuxième division de cette ville, dans

l'ancien lot 3, entre les rues Duvaline, De-

gré et Oak, carré ou lot 377, désigné

comme lot 3 et 4, sur un plan de D. E.

Burgess, architecte, daté du 15 mai 1889.

Le lot 3, consistant en un terrain de 1212

pièces de terre avec les bâtiments et amé-

liations qui s'y trouvent, est, situate dans

la deuxième division de cette ville, dans

l'ancien lot 3, entre les rues Duvaline, De-

gré et Oak, carré ou lot 377, désigné

comme lot 3 et 4, sur un plan de D. E.

Burgess, architecte, daté du 15 mai 1889.

Le lot 4, consistant en un terrain de 1212

pièces de terre avec les bâtiments et amé-

liations qui s'y trouvent, est, situate dans

la deuxième division de cette ville, dans

l'ancien lot 3, entre les rues Duvaline, De-

gré et Oak, carré ou lot 377, désigné

comme lot 3 et 4, sur un plan de D. E.

Burgess, architecte, daté du 15 mai 1889.

Le lot 5, consistant en un terrain de 1212

pièces de terre avec les bâtiments et amé-

liations qui s'y trouvent, est, situate dans

la deuxième division de cette ville, dans

l'ancien lot 3, entre les rues Duvaline, De-

gré et Oak, carré ou lot 377, désigné

comme lot 3 et 4, sur un plan de D. E.

Burgess, architecte, daté du 15 mai 1889.

Le lot 6, consistant en un terrain de 1212

pièces de terre avec les bâtiments et amé-

liations qui s'y trouvent, est, situate dans

VENTES A L'ENCAIN.

VENTES A L'ENCAIN.

VENTES A L'ENCAIN.

VENTES A L'ENCAIN.

VENTES A L'ENCAIN.

ANNONCE JUDICIAIRE.

ANNONCE JUDICIAIRE.

ANNONCE JUDICIAIRE.

ANNONCE JUDICIAIRE.

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE EN PARTAGE.

VENTE EN PARTAGE.

VENTE EN PARTAGE.

VENTE EN PARTAGE.

VENTE EN PARTAGE.

GRANDE OCCASION SPECULATIVE DE PROPRIETES DANS LES DEUXIEME ET

GRANDE OCCASION SPECULATIVE DE PROPRIETES DANS LES DEUXIEME ET

GRANDE OCCASION SPECULATIVE DE PROPRIETES DANS LES DEUXIEME ET

GRANDE OCCASION SPECULATIVE DE PROPRIETES DANS LES DEUXIEME ET

GRANDE OCCASION SPECULATIVE DE PROPRIETES DANS LES DEUXIEME ET

TROISIEME DISTRICTS.

TROISIEME DISTRICTS.

TROISIEME DISTRICTS.

TROISIEME DISTRICTS.

TROISIEME DISTRICTS.

A L'ENCAIN, MARDI, LE 14 NOVEMBRE 1906, A MIDI, à la (Nouvelle) BOURSE D'ENCAIN

A L'ENCAIN, MARDI, LE 14 NOVEMBRE 1906, A MIDI, à la (Nouvelle) BOURSE D'ENCAIN

A L'ENCAIN, MARDI, LE 14 NOVEMBRE 1906, A MIDI, à la (Nouvelle) BOURSE D'ENCAIN

A L'ENCAIN, MARDI, LE 14 NOVEMBRE 1906, A MIDI, à la (Nouvelle) BOURSE D'ENCAIN

A L'ENCAIN, MARDI, LE 14 NOVEMBRE 1906, A MIDI, à la (Nouvelle) BOURSE D'ENCAIN

DES PROPRIETES FONCIERES, Nos 225-227-229 rue Baronne.

DES PROPRIETES FONCIERES, Nos 225-227-229 rue Baronne.

DES PROPRIETES FONCIERES, Nos 225-227-229 rue Baronne.

DES PROPRIETES FONCIERES, Nos 225-227-229 rue Baronne.

DES PROPRIETES FONCIERES, Nos 225-227-229 rue Baronne.

SUCCESSION DE VEUVE F. PINTAT—No 79,470, Cour Civile de District, Division B.

SUCCESSION DE VEUVE F. PINTAT—No 79,470, Cour Civile de District, Division B.

SUCCESSION DE VEUVE F. PINTAT—No 79,470, Cour Civile de District, Division B.

SUCCESSION DE VEUVE F. PINTAT—No 79,470, Cour Civile de District, Division B.

SUCCESSION DE VEUVE F. PINTAT—No 79,470, Cour Civile de District, Division B.

1. 1812 1/2 RUE ENCAMPEMENT, Cottage double.

1. 1812 1/2 RUE ENCAMPEMENT, Cottage double.

1. 1812 1/2 RUE ENCAMPEMENT, Cottage double.

1. 1812 1/2 RUE ENCAMPEMENT, Cottage double.

1. 1812 1/2 RUE ENCAMPEMENT, Cottage double.

2. 910 RUE BROAD, Cottage simple avec cour sur le côté.

2. 910 RUE BROAD, Cottage simple avec cour sur le côté.

2. 910 RUE BROAD, Cottage simple avec cour sur le côté.

2. 910 RUE BROAD, Cottage simple avec cour sur le côté.

2. 910 RUE BROAD, Cottage simple avec cour sur le côté.

3. AVENUE JOURDAN, RUES ROYALE ET DESLONDRES, Un demi-lot de propriété vacante.

3. AVENUE JOURDAN, RUES ROYALE ET DESLONDRES, Un demi-lot de propriété vacante.

3. AVENUE JOURDAN, RUES ROYALE ET DESLONDRES, Un demi-lot de propriété vacante.

3. AVENUE JOURDAN, RUES ROYALE ET DESLONDRES, Un demi-lot de propriété vacante.

3. AVENUE JOURDAN, RUES ROYALE ET DESLONDRES, Un demi-lot de propriété vacante.

4. AVENUE DE L'ESPLANADE, A L'ENCOIGNEURE DE LA RUE BROAD, Vacant. Beau

4. AVENUE DE L'ESPLANADE, A L'ENCOIGNEURE DE LA RUE BROAD, Vacant. Beau

4. AVENUE DE L'ESPLANADE, A L'ENCOIGNEURE DE LA RUE BROAD, Vacant. Beau

4. AVENUE DE L'ESPLANADE, A L'ENCOIGNEURE DE LA RUE BROAD, Vacant. Beau

4. AVENUE DE L'ESPLANADE, A L'ENCOIGNEURE DE LA RUE BROAD, Vacant. Beau

coin d'affaires.

coin d'affaires.

coin d'affaires.

coin d'affaires.

coin d'affaires.

5. AVENUE DE L'ESPLANADE, PRÈS LA RUE BROAD, (côté sud ou ci-dessus), Lot vacant.

5. AVENUE DE L'ESPLANADE, PRÈS LA RUE BROAD, (côté sud ou ci-dessus), Lot vacant.

5. AVENUE DE L'ESPLANADE, PRÈS LA RUE BROAD, (côté sud ou ci-dessus), Lot vacant.

5. AVENUE DE L'ESPLANADE, PRÈS LA RUE BROAD, (côté sud ou ci-dessus), Lot vacant.

5. AVENUE DE L'ESPLANADE, PRÈS LA RUE BROAD, (côté sud ou ci-dessus), Lot vacant.

6. 2808-2810 AVENUE DE L'ESPLANADE, Cottage double bien situé.

6. 2808-2810 AVENUE DE L'ESPLANADE, Cottage double bien situé.

6. 2808-2810 AVENUE DE L'ESPLANADE, Cottage double bien situé.

6. 2808-2810 AVENUE DE L'ESPLANADE, Cottage double bien situé.

6. 2808-2810 AVENUE DE L'ESPLANADE, Cottage double bien situé.

7. 2604 RUE BELL, (FAISANT FACE A L'AVENUE DE L'ESPLANADE), Joli cottage simple.

7. 2604 RUE BELL, (FAISANT FACE A L'AVENUE DE L'ESPLANADE), Joli cottage simple.

7. 2604 RUE BELL, (FAISANT FACE A L'AVENUE DE L'ESPLANADE), Joli cottage simple.

7. 2604 RUE BELL, (FAISANT FACE A L'AVENUE DE L'ESPLANADE), Joli cottage simple.

7. 2604 RUE BELL, (FAISANT FACE A L'AVENUE DE L'ESPLANADE), Joli cottage simple.

8. RUE BROAD, PRÈS DE L'AVENUE DE L'ESPLANADE, Cottage de forgeron et grand-

8. RUE BROAD, PRÈS DE L'AVENUE DE L'ESPLANADE, Cottage de forgeron et grand-

8. RUE BROAD, PRÈS DE L'AVENUE DE L'ESPLANADE, Cottage de forgeron et grand-

8. RUE BROAD, PRÈS DE L'AVENUE DE L'ESPLANADE, Cottage de forgeron et grand-

8. RUE BROAD, PRÈS DE L'AVENUE DE L'ESPLANADE, Cottage de forgeron et grand-

PAR M. A. BACCHIE, Encanteur—En vertu d'un jugement de l'Honorable la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans,

PAR M. A. BACCHIE, Encanteur—En vertu d'un jugement de l'Honorable la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans,

PAR M. A. BACCHIE, Encanteur—En vertu d'un jugement de l'Honorable la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans,

PAR M. A. BACCHIE, Encanteur—En vertu d'un jugement de l'Honorable la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans,

PAR M. A. BACCHIE, Encanteur—En vertu d'un jugement de l'Honorable la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans,

Division B, ledit jugement en la Cour sur le 13 octobre 1906 et signifié le 13 octobre 1906, à midi, les parties,

Division B, ledit jugement en la Cour sur le 13 octobre 1906 et signifié le 13 octobre 1906, à midi, les parties,

Division B, ledit jugement en la Cour sur le 13 octobre 1906 et signifié le 13 octobre 1906, à midi, les parties,

Division B, ledit jugement en la Cour sur le 13 octobre 1906 et signifié le 13 octobre 1906, à midi, les parties,

Division B, ledit jugement en la Cour sur le 13 octobre 1906 et signifié le 13 octobre 1906, à midi, les parties,

publiques, à la Bourse d'Encaïn des Propriétés Foncières, Nos 225-227-229 rue Baronne.

publiques, à la Bourse d'Encaïn des Propriétés Foncières, Nos 225-227-229 rue Baronne.

publiques, à la Bourse d'Encaïn des Propriétés Foncières, Nos 225-227-229 rue Baronne.

publiques, à la Bourse d'Encaïn des Propriétés Foncières, Nos 225-227-229 rue Baronne.

publiques, à la Bourse d'Encaïn des Propriétés Foncières, Nos 225-227-229 rue Baronne.

1. Un certain portion de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, d'ici, avec le privilège de la

1. Un certain portion de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, d'ici, avec le privilège de la

1. Un certain portion de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, d'ici, avec le privilège de la

1. Un certain portion de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, d'ici, avec le privilège de la

1. Un certain portion de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, d'ici, avec le privilège de la

propriété d'ici, dans le deuxième district de cette ville, dans l'ancien lot 1507, borné par les rues Bonaparte, Duvaline

propriété d'ici, dans le deuxième district de cette ville, dans l'ancien lot 1507, borné par les rues Bonaparte, Duvaline

propriété d'ici, dans le deuxième district de cette ville, dans l'ancien lot 1507, borné par les rues Bonaparte, Duvaline

propriété d'ici, dans le deuxième district de cette ville, dans l'ancien lot 1507, borné par les rues Bonaparte, Duvaline

propriété d'ici, dans le deuxième district de cette ville, dans l'ancien lot 1507, borné par les rues Bonaparte, Duvaline

et St. Philippe, ledit lot est désigné par le plan de D. E. Burgess, architecte, daté du 15 mai 1889, sous le

et St. Philippe, ledit lot est désigné par le plan de D. E. Burgess, architecte, daté du 15 mai 1889, sous le

et St. Philippe, ledit lot est désigné par le plan de D. E. Burgess, architecte, daté du 15 mai 1889, sous le

et St. Philippe, ledit lot est désigné par le plan de D. E. Burgess, architecte, daté du 15 mai 1889, sous le

et St. Philippe, ledit lot est désigné par le plan de D. E. Burgess, architecte, daté du 15 mai 1889, sous le

no 10, sous le plan de D. E. Burgess, architecte, daté du 15 mai 1889, sous le no 10, sous le plan de D. E. Burgess,

no 10, sous le plan de D. E. Burgess, architecte, daté du 15 mai 1889, sous le no 10, sous le plan de D. E. Burgess,

no 10, sous le plan de D. E. Burgess, architecte, daté du 15 mai 1889, sous le no 10, sous le plan de D. E. Burgess,

no 10, sous le plan de D. E. Burgess, architecte, daté du 15 mai 1889, sous le no 10, sous le plan de D. E. Burgess,

no 10, sous le plan de D. E. Burgess, architecte, daté du 15 mai 1889, sous le no 10, sous le plan de D. E. Burgess,

l'ancien lot 1507, borné par les rues Bonaparte, Duvaline et St. Philippe, ledit lot est désigné par le plan de D. E. Burgess,

l'ancien lot 1507, borné par les rues Bonaparte, Duvaline et St. Philippe, ledit lot est désigné par le plan de D. E. Burgess,

l'ancien lot 1507, borné par les rues Bonaparte, Duvaline et St. Philippe, ledit lot est désigné par le plan de D. E. Burgess,

l'ancien lot 1507, borné par les rues Bonaparte, Duvaline et St. Philippe, ledit lot est désigné par le plan de D. E. Burgess,

l'ancien lot 1507, borné par les rues Bonaparte, Duvaline et St. Philippe, ledit lot est désigné par le plan de D. E. Burgess,

architecte, daté du 15 mai 1889, sous le no 10, sous le plan de D. E. Burgess, architecte, daté du 15 mai 1889,

architecte, daté du 15 mai 1889, sous le no 10, sous le plan de D. E. Burgess, architecte, daté du 15 mai 1889,

architecte, daté du 15 mai 1889, sous le no 10, sous le plan de D. E. Burgess, architecte, daté du 15 mai 1889,

architecte, daté du 15 mai 1889, sous le no 10, sous le plan de D. E. Burgess, architecte, daté du 15 mai 1889,

architecte, daté du 15 mai 1889, sous le no 10, sous le plan de D. E. Burgess, architecte, daté du 15 mai 1889,

l'ancien lot 1507, borné par les rues Bonaparte, Duvaline et St. Philippe, ledit lot est désigné par le plan de D. E. Burgess,

l'ancien lot 1507, borné par les rues Bonaparte, Duvaline et St. Philippe, ledit lot est désigné par le plan de D. E. Burgess,

l'ancien lot 1507, borné par les rues Bonaparte, Duvaline et St. Philippe, ledit lot est désigné par le plan de D. E. Burgess,

l'ancien lot 1507, borné par les rues Bonaparte, Duvaline et St. Philippe, ledit lot est désigné par le plan de D. E. Burgess,

l'ancien lot 1507, borné par les rues Bonaparte, Duvaline et St. Philippe, ledit lot est désigné par le plan de D. E. Burgess,

architecte, daté du 15 mai 1889, sous le no 10, sous le plan de D. E. Burgess, architecte, daté du 15 mai 1889,